

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2015

---

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° SPE73

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, M. Castaner, rapporteur thématique M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Robiliard, rapporteur thématique M. Savary, rapporteur thématique M. Tourret, rapporteur thématique M. Travert, rapporteur thématique Mme Untermaier, rapporteure thématique et Mme Valter, rapporteure thématique

-----

### ARTICLE 29

Compléter cet article par un alinéa ainsi rédigé :

« B. - À l'article L. 600-6 du même code, les mots : « deuxième alinéa » sont remplacés par la référence : « 1° ». »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.